

LOCAL DISPONIBLE G01

Objet de la consultation

Dans le cadre des dispositions des articles L.761-1 et suivants, R.761-1 et suivants, et A.761-1 et suivants du Code de Commerce, ainsi que des articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques, la SEMMINN, gestionnaire du Min de Nantes Métropole lance un **appel à candidature pour l'occupation et l'exploitation de l'emplacement suivant, situé dans l'enceinte du MIN.**

Le local G01 est destiné à une activité de transformation, cuisine, traiteur.

Localisation

Pour plus de détails,
télécharger
le plan complet du
MiN Nantes
Métropole
[ICI](#)



Descriptif
du local

Le local, d'une surface de **59 m² GLA** est constitué de surfaces de préparation chaude et froide, d'une chambre froide **6m²**, de surface de préparation des commandes et de stockage, surface de plonge, surface de réserve, ainsi que des locaux sociaux, à usage privatif. Il est équipé d'un piano de cuisine et d'une hotte.



Conditions financières

Contrat d'occupation précaire du domaine public d'une durée de 3 ans.

Plus de détails dans le dossier complet.

Tarif 2025

- 109,10 € /m²/an + charges*
- Evolution de la redevance de 4,5% + ILC / an
- Dépôt de garantie : 3 mois de loyer + charges

*Charges:

Production de froid industriel :

Montant partie fixe et variable facturé par mois (dont provision pour renouvellement) :

15,92€ HT / m² /an (soit 6m² - selon plan)

Montant partie variable (dont provision pour renouvellement) :

0,228 € HT / KWh frigorie

Eau : Tarif 2025 par m³ : 4,50€ HT

RIA : Tarif 2025 par m³ : 6,00 € HT

Le preneur prendra à sa charge le changement des enseignes du local. Le prestataire est imposé par le gestionnaire et un devis sera communiqué au preneur.

Le preneur acquittera directement auprès de ses différents fournisseurs ses consommations d'électricité et de télécommunication. La maintenance réglementaire des équipements et les contrôles réglementaires obligatoires seront facturés directement au preneur par la SEMMINN.

Fonctionnement du MiN

Le MiN Nantes Métropole applique [un règlement intérieur](#) fixant ses modalités de fonctionnement.

Conditions de candidature

Pour toute demande, vous pouvez nous contacter par courrier à commercialisation@minnantes.com

Disponibilité

Le local est disponible à partir du 2 juillet 2025



Date limite
de dépôt des
offres

24 juin 2025 à 12H00

Aucune indemnité ni aucun droit de remboursement de frais ne sera alloué aux candidats au titre de leur candidature ou de leur offre.

Coordonnées



71 boulevard Alfred Nobel,
44400 REZE
Téléphone : 02.51.72.90.50
choix 2 (comptabilité);
Mail :
commercialisation@minnantes
.com

**Instance chargée des
procédures de recours et de
médiation**

Tribunal administratif de
Nantes
6, allée de l'Ile-Gloriette CS
24111, 44041 Nantes Cedex
Téléphone : 02.55.10.10.02 ;
Télécopie : 02.55.10.10.03 ;
Courriel :
greffe.ta-nantes@juradm.fr